Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles
COMMUNE DE CHASTRE

Chastre, le 14 janvier 2015

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer
M. .....
Pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **26 janvier 2015 à 18 h** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 3 décembre 2014 : approbation (vote).
2. Finances : avance de trésorerie : délibération du Collège communal : ratification (vote).
3. Fiscalité communale pour l'exercice 2015 : approbation du Ministre de tutelle (information).
4. Finances communales : modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2014 : approbation du Ministre de Tutelle : information.
5. Urbanisme et aménagement du territoire : permis d'urbanisme Notre Maison : aménagement et cession d'un trottoir, rue du Tumulus : décision (vote).
6. Accueil des primo-arrivants : convention de partenariat entre le Centre Régional pour l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et la Commune de Chastre : adoption (vote).

SEANCE A HUIS CLOS

7. Personnel enseignant : désignation : ratification (vote).
8. Personnel enseignant : Admission à la retraite : acceptation (vote).
9. Personnel enseignant : désignation : ratification (vote).

Par ordonnance
Pour le collège communal,

Le Directeur général,

V. CHARLIER

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

C. JOSSART